

Accueillir les nouveaux habitants

Description :

L'arrivée de nouveaux habitants dans les communes les plus rurales du territoire du Parc soulève souvent quelques difficultés.

Originaires des villes, les nouveaux installés gardent généralement des modes de vie urbains, déconnectés de la vie des villages. L'intégration de ces nouvelles populations est très rarement organisée.

Cette situation ne contribue pas au maintien ou à la dynamique de la vie économique et sociale des communes.

La mise en œuvre de véritables politiques d'accueil doit permettre d'éviter que les bourgs et villages du Parc ne deviennent des villages dortoir, et que ne surgissent des conflits nés de l'incompréhension réciproque des attentes des uns et des autres.

Principales actions proposées

:

- Mise en place, auprès des collectivités volontaires, d'un accompagnement des démarches favorisant la rencontre entre les habitants : animations locales

basées sur la découverte des particularités communales, mise en place de lieux d'échanges conviviaux, approche nouvelle des fêtes locales...

- Réalisation de documents d'accueil pour les nouveaux habitants
- Mobilisation des habitants autour de la gestion d'espaces publics partagés (espaces naturels, jardins, lieux de rencontre,...)

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Cette mesure est mise en œuvre en partenariat étroit entre les communes et le Syndicat mixte.

Elle associe les élus, le monde associatif, les milieux socio-professionnels et les « forces vives » locales.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du territoire du Parc. Elle sera développée en priorité sur les secteurs les plus ruraux, puis adaptée aux autres communes.

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 26 janvier 2015